

N°24

Septembre 2010

# La lettre

## de la Sèvre Nantaise



### Sommaire

#### Édito

#### SAGE

- Bassin versant de la Sèvre Nantaise : objectif « rivières vivantes »
- Réduire l'impact des ouvrages hydrauliques du bassin versant de la Sèvre Nantaise : études et perspectives d'actions

#### EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

- Un colloque national sur la continuité écologique et les ouvrages hydrauliques

#### COMMUNICATION VALORISATION

- Mémoire de la Sèvre Nantaise, le moulin Gervaux à Clisson

#### BRÈVES

### La continuité écologique des cours d'eau au cœur des projets de territoire

La Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE), la loi sur l'eau de décembre 2006, le plan national de gestion pour l'anguille et aujourd'hui les lois Grenelle du 3 août 2009 et du 05 juin 2010 avec l'objectif de mise en place des trames verte et bleue convergent vers la nécessité d'assurer la continuité écologique des cours d'eau.

La restauration de la continuité écologique, au même titre que l'amélioration de la qualité de l'eau, est un enjeu essentiel pour le bon état écologique des rivières du bassin versant de la Sèvre Nantaise. Cela passe par des actions qui visent à réduire l'impact négatif des ouvrages hydrauliques.

Le bassin versant de la Sèvre Nantaise est concerné car il existe près de 240 ouvrages hydrauliques (chaussées de moulins, clapets, seuils...). Certains ouvrages ont une histoire ancienne, d'autres sont beaucoup plus récents, c'est notamment le cas des clapets.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Sèvre Nantaise préconise la reconquête de zones d'écoulement libre qui consiste à laisser couler les rivières sur certaines portions. Sa révision qui commence dès 2010, sera l'occasion de préciser les objectifs pour la restauration de la continuité écologique.

Actuellement, des études de faisabilité sont menées par les syndicats de rivière. 37 sites font l'objet d'études afin d'envisager des actions pour la réduction de l'impact des ouvrages, la reconquête de la biodiversité et l'amélioration des cours d'eau et de ses abords.

Ces études sont l'occasion d'échanger les différents points de vue et de proposer des solutions concrètes. Pour chaque site, plusieurs types d'actions pourront être envisagés, allant de l'aménagement de passe à poissons, l'ouverture temporaire ou permanente des vannes jusqu'à la suppression partielle ou totale de l'ouvrage. La réussite de ces projets passe par la concertation, la pédagogie et la compréhension de tous les acteurs concernés comme les riverains et les élus du territoire concerné, l'Etat, l'ONEMA.

Compte tenu des impacts sociaux, économiques, réglementaires, politiques, il a été décidé qu'un colloque national portant sur la continuité écologique, se tiendrait les 25 et 26 novembre 2010 dans l'agglomération de Cholet. Ce colloque intitulé « Ouvrages hydrauliques : de la continuité écologique des fleuves et rivières aux projets de territoire » est organisé par l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (AFEPTB) en partenariat avec l'Institution. Ce colloque réunira les élus, services de l'Etat, chercheurs, associations et porteurs de projets. Une invitation sera envoyée prochainement par courrier à tous les partenaires de l'Institution.

L'été se termine, aussi je vous souhaite une bonne rentrée et remercie encore tous ceux qui œuvrent pour le bassin versant de la Sèvre Nantaise.

**Jean-Pierre CHAVASSIEUX**

Président de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise

## Un colloque national sur la continuité écologique et les ouvrages hydrauliques

### Ouvrages hydrauliques : de la continuité écologique des fleuves et rivières aux projets de territoire

La restauration de la continuité écologique est un enjeu essentiel pour le bon état écologique des fleuves et rivières de France.

L'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin, regroupant 26 collectivités territoriales de bassin versant constituées en EPTB, organise en partenariat avec l'EPTB Sèvre Nantaise un colloque national sur ce thème. Il porte sur les enjeux et les clés de réussite pour la reconquête de la continuité écologique et la gestion des cours d'eau, intégrant les aspects techniques mais aussi réglementaires, sociaux ou encore patrimoniaux.

Ce colloque aura lieu dans l'agglomération de Cholet à La Tessoualle (salle Tessalis) les 25 et 26 novembre 2010. Il débutera par des visites de terrain présentant des exemples d'actions pour la réduction de l'impact des ouvrages hydrauliques dans le bassin versant de la Sèvre Nantaise.

### Contacts

Vous pouvez télécharger le programme sur :

[www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com)

Pour plus d'informations :

- L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise (EPTB Sèvre Nantaise)  
Tél : 02 51 07 02 13 – [iibsn.sevrenantaise@wanadoo.fr](mailto:iibsn.sevrenantaise@wanadoo.fr)
- L'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (AFEPTB)  
Tél : 01 43 40 50 30 – [info@eptb.asso.fr](mailto:info@eptb.asso.fr)

### Puis en assemblée plénière, le colloque s'articulera autour des thèmes suivants :

- **Introduction** : « Continuité écologique, contexte et enjeu »
- **Thème 1** : rivières et biodiversité « Pourquoi et comment restaurer nos cours d'eau ? »
- **Thème 2** : patrimoine, paysage et bon état écologique « Quelle conciliation possible ? »
- **Thème 3** : droit et usages « Comment surmonter la complexité des droits de l'environnement, de la propriété et des usages ? »
- **Thème 4** : de la continuité écologique au projet de territoire « Comment prendre en compte et associer la population et les usagers ? »
- **Ouverture internationale** : « continuité écologique : une exception française ? » Tour d'horizon européen et international.

Ce colloque est l'occasion d'échanges de points de vue et d'expériences entre élus et techniciens des collectivités territoriales, services de l'Etat, chercheurs, associations et des porteurs de projets pour la réduction des impacts des ouvrages hydrauliques sur les cours d'eau. Des solutions concrètes seront proposées et débattues.

A l'échelle du bassin versant de la Sèvre Nantaise, l'Institution communiquera les invitations en septembre 2010.





## Bassin versant de la Sèvre Nantaise : objectif « rivières vivantes »

La restauration de la continuité écologique des cours d'eau passe par des opérations sur les ouvrages hydrauliques. En effet, les ouvrages hydrauliques forment un obstacle à la circulation des sédiments et des poissons. Le fait de réduire l'impact des ouvrages hydrauliques permet de retrouver des rivières plus dynamiques, mieux oxygénées, et ainsi d'améliorer la qualité de l'eau et de retrouver des espèces de poissons qui n'étaient plus là.

**Les objectifs du SAGE de la Sèvre Nantaise concernant les ouvrages hydrauliques sont l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et plus globalement de la fonctionnalité des milieux aquatiques. Il s'agit de mieux intégrer la variabilité hydrologique naturelle et de retrouver une plus grande diversité des faciès d'écoulement, notamment par la reconquête des zones d'écoulement libre.**

### En images



Rivière de contournement sur la Sèvre Nantaise (Gaumier à Cugand)



Ouverture permanente sur la Moine (Plessis à Cholet)



Exemple d'abandon d'un ouvrage sur la Sèvre Nantaise

A l'échelle du bassin versant de la Sèvre Nantaise, pour certains ouvrages, il s'agit de réfléchir en concertation avec les élus locaux, les usagers, les riverains et la population à différents scénarios :

- **L'aménagement de passes à poissons ou de rivières de contournement** : cela permet de ré-ouvrir les rivières aux poissons. Par contre, ce type d'action n'améliore pas le passage des sédiments.
- **L'ouverture temporaire des vannes** : elle facilite le passage des sédiments de façon provisoire. Des ouvertures sont mises en place de manière à étudier les niveaux d'eau, l'évolution du milieu (berges...). Les gains écologiques pour le cours d'eau restent limités. Cette solution est toutefois une première étape.
- **L'ouverture permanente et complète des pelles et vannes** : il s'agit d'ouvrir complètement les pelles et/ou les vannes de l'ouvrage pour débloquer le transport des sédiments. Selon l'importance des vannages et la présence d'un éventuel seuil, le franchissement des poissons n'est pas garanti toute l'année. La circulation des sédiments comme le retour à des eaux courantes ne sont pas toujours optimums. Il est également possible de supprimer complètement les vannes et pelles.
- **La suppression partielle (arasement ou brèche) ou totale de l'ouvrage (effacement ou dérasement)** : il s'agit de l'action la plus efficace pour retrouver des eaux courantes et permettre une réouverture de la rivière. Il s'agit de créer une échancrure ou un arasement dans l'ouvrage hydraulique. Dans certains cas, l'ouvrage hydraulique peut être complètement supprimé. Ces opérations doivent parfois être complétées par des mesures d'accompagnement en faveur de la biodiversité et pour garantir le maintien des usages.
- **L'accompagnement de l'abandon** : cela concerne surtout les ouvrages hydrauliques en mauvais état. Il s'agit de laisser le temps faire son œuvre tout en suivant le processus de dégradation. L'avantage est que le bouleversement est moins rapide pour le milieu et pour les usages.

# Réduire l'impact des ouvrages hydrauliques du bassin versant

La gestion des ouvrages hydrauliques et la réduction de leurs conséquences sur le bon fonctionnement des cours d'eau est un des leviers fondamentaux pour l'atteinte du bon état écologique des eaux. Certains ouvrages hydrauliques du bassin versant de la Sèvre Nantaise font l'objet d'études de faisabilité afin d'évaluer les modalités d'une réduction de leurs impacts. La carte ci-dessous représente l'état d'avancement de ces démarches portées par les syndicats de rivière et soutenues par l'IIBSN. Les opérations qui pourront en découler viendront compléter les actions mises en œuvre sur les versants.

## Etude de faisabilité des ouvrages (Juin 2010)



La Trélatière



### Syndicat Sèvre aval, Maine et affluents

- Etudes de faisabilité en cours (depuis 2009).
- 7 ouvrages : Maine : les Tanneries, Reuzard, les Epinettes, la Trélatière (St-Lumine-de-Clisson, Aigrefeuille/Maine), Sèvre Nantaise : les Ronces, le Pé de Vignard, le Liveau (Le Pallet, Monnières et Gorges).
- Engagement d'un test d'ouverture complète des vannes à partir de juin 2010.

Barbin amont



### Syndicat Hydraulique de la Sèvre aux Menhirs roulants

- Etudes de faisabilité en cours (depuis 2009).
- 5 ouvrages : Grenon (St Aubin-des-Ormeaux, Mortagne/Sèvre), la Guierche (Les Châtelliers-Chateaurmur, St Amand/Sèvre), Buchet amont (St Laurent/Sèvre), Terbin (Cugand, Gétigné), Barbin amont (Mortagne/Sèvre, St Laurent/Sèvre).
- L'étude de Grenon est finalisée. L'ouverture permanente des vannes de Grenon est engagée en 2010.

Saint-Charles



### Syndicat des Maines vendéennes

- Etudes de faisabilité en cours (depuis 2009).
- 2 ouvrages : la Daunière (St-Georges-de-Montaigu), Saint Charles (St-Hilaire-de-Loulay, Remouillé).
- Expérimentation d'ouverture permanente des vannes de Saint-Charles et de la Daunière engagée en 2009 dans le cadre des études.

### Ouvrages hydrauliques concernés par les études de réduction d'impact

- En cours : 29
- Terminée : 8
- Autres ouvrages : 171

# de la Sèvre Nantaise : études et perspectives d'actions

La Motte



## Syndicat d'aménagement de la Sanguèze

- Etude de faisabilité en cours (depuis 2009).
- 10 ouvrages : la Scierie, Bois Chaudeau, la Motte, la Débaudière, Grondin, moulin Pichon + 4 seuils agricoles (Le Pallet, Mouzillon, Vallet, Tillières).
- Une opération d'ouverture permanente du clapet de la Motte est en cours depuis 2005. Une brèche est apparue sur la chaussée de la Débaudière en 2008.

Gribou



## Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la Moine

- Etude de faisabilité terminée (depuis 2009).
- 6 ouvrages : Grangeard, parc de Moine, Carteron, Plessis, Nombretière, Gribou (Cholet, La Tessoualle).
- Une expérimentation d'ouverture permanente des vannes de Plessis et Nombretière a lieu depuis 2006. Le comité de pilotage a retenu les scénarios les plus ambitieux : effacement total ou en partie pour les 6 ouvrages. Le dossier d'incidence et l'enquête publique seront réalisés en 2010. Le clapet de la Chaloire devrait faire l'objet d'une expérimentation d'abaissement courant 2010.

Vincennes



## SIVOM de Mauléon (Ouin)

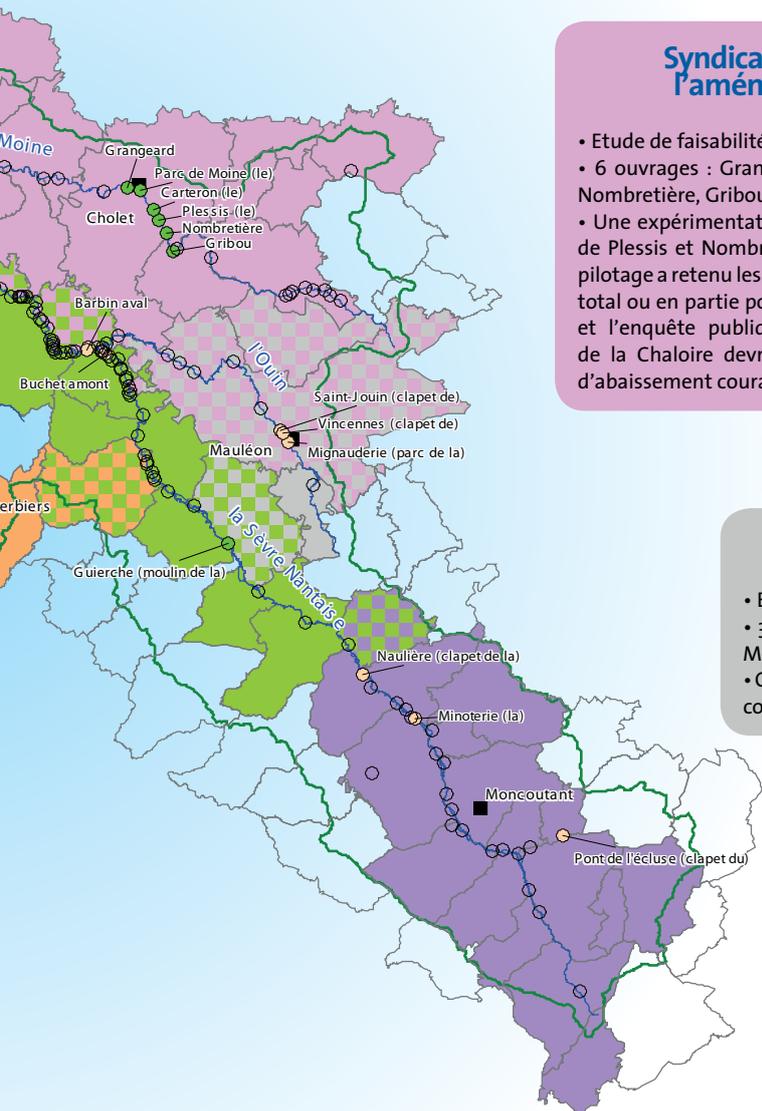
- Etude de faisabilité en cours (depuis 2009).
- 3 ouvrages : Saint-Jouin, Vincennes, la Mignauderie (Grand Mauléon).
- Ouvrages en secteur urbain et péri-urbain, dont l'abaissement complet, dans le cadre d'une phase de test, a eu lieu en 2009.

La Naulière



## Syndicat Mixte à la Carte des Sources de la Sèvre

- Etudes de faisabilité en cours (depuis 2010).
- 3 ouvrages : la Naulière (Saint-André/Sèvre, la Forêt/Sèvre), la Minoterie (la Forêt/Sèvre), le Pont de l'Ecluse (Largeasse, Pugny).
- Le bief de la Minoterie a d'ores et déjà retrouvé des écoulements libres en amont, suite à la rupture d'une digue du système hydraulique. Une expérimentation d'abaissement progressif du clapet de la Naulière est en cours.



## Brèves

### Exposition « Art et nature »

Le Bureau de Recherches Archéologiques et Historiques de Mortagne-sur-Sèvre réalise en partenariat avec l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents et la Mairie de Mortagne-sur-Sèvre une exposition « Art et Nature » afférente, entre autres, à la Sèvre Nantaise. Des reproductions et agrandissements de tableaux et de cartes postales anciennes sont exposés à l'emplacement des sites représentés (Evrunes, Rochard...).

A découvrir jusqu'en octobre 2010.

### L'Institution engage une étude diagnostic du site de Fleuriais à Mortagne-sur-Sèvre et la définition d'un programme de réhabilitation

A la demande des élus locaux et des administrateurs de l'Institution, une étude sur le devenir du site de Fleuriais est en cours. Il s'agit d'établir un diagnostic précis sur différents points, à savoir l'état du cours d'eau, des bâtiments et du site de manière générale. Egalement, un programme de réhabilitation sera proposé. Un cabinet d'études a été retenu. Un comité de pilotage se réunira début septembre 2010.

### Un retour aux sources pour Sébastien Renou

Depuis février dernier, Sébastien RENOÜ a intégré l'équipe de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise en tant que responsable des systèmes d'informations. Diplômé en ingénierie des hydrosystèmes, il occupait depuis 5 ans le même poste au sein de l'EPTB Meuse. Originnaire de la Vendée, Sébastien RENOÜ connaît déjà l'IIBSN. En effet, il a été animateur du SAGE de la Sèvre Nantaise pendant un remplacement de congé maternité. Nous lui souhaitons la bienvenue !

### La carte de localisation des repères de crue en ligne

Récemment, l'Institution a mis en ligne sur le site internet [www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com) une carte qui permet de localiser les 74 repères de crue du bassin versant de la Sèvre Nantaise. Cette carte interactive s'appuie sur un zoom afin de localiser les repères de crue de manière précise.

Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise

16, cours Bayard - 85036 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

Tél : 02 51 07 02 13 - Fax : 02 51 46 28 81

n° ISSN 1765-8764.

Directeur de la publication : Jean-Pierre CHAVASSIEUX

ont collaboré à ce numéro : Claudine BORREL, Antoine CHARRIER,

Annabel DREILLARD, Boris LUSTGARTEN

Photos IIBSN. Réalisation : Peuplades - Ce document est imprimé sur du papier recyclé.



## PATRIMOINE

### Mémoire de la Sèvre Nantaise Le moulin Gervaux à Clisson

Sur la rive droite de la Sèvre Nantaise, deux moulins à farine mitoyens constituent le site de Gervaux. Un des deux moulins était associé aussi au moulin à vent du Pré de Calin, pour pallier le manque d'eau en été. Au XVII<sup>e</sup> siècle, un moulin à foulon leur a été adjoint.

A partir du XIV<sup>e</sup> siècle, les moulins de Gervaux dépendaient du domaine de la Barillière. Ils sont ensuite devenus propriété de la Turmelière et de l'Oiselinière. De nombreuses familles de meuniers ont travaillé à Gervaux : les Beliard (1652-1887), les Bastard (1749-1891)... En 1911, Jean-Baptiste Racineux devient le propriétaire des deux moulins. Son gendre Mathurin Neau lui succède jusqu'en 1942. En 1943, le moulin est victime d'un incendie ; le locataire de l'époque part travailler au Liveau. Gabriel Neau, à 18 ans reprend l'affaire familiale. Durant ses 43 années d'activités, il a connu de multiples inondations, dont celles causées par les six crues de l'hiver 1976 !

Aujourd'hui, il n'y a plus de mouture, mais le moulin tourne encore grâce aux soins de Gabriel Neau, attaché à son ancien instrument de travail. Lors de manifestations, il partage son savoir-faire avec les visiteurs du moulin.

L'Association de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents a collecté avec l'aide d'une journaliste-écrivain et du Musée du Vignoble Nantais, le témoignage de Gabriel Neau. Enregistrement sonore, retranscription écrite de la vie du meunier, récit synthétique, inventaire des objets du moulin permettent de connaître l'histoire du site et de conserver la mémoire de la Sèvre. Au cours d'une réception le 28 mai 2010, Laurent Dejoie, président de l'Association a remis le récit intitulé « Mémoire vivante de la Sèvre Nantaise » à M. Neau. De nombreux acteurs étaient présents (élus, associations...) à cette réception.

Le moulin Gervaux

